

Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique



S.E. Moussa Faki Mahamat
Président de la Commission de
l'union africaine



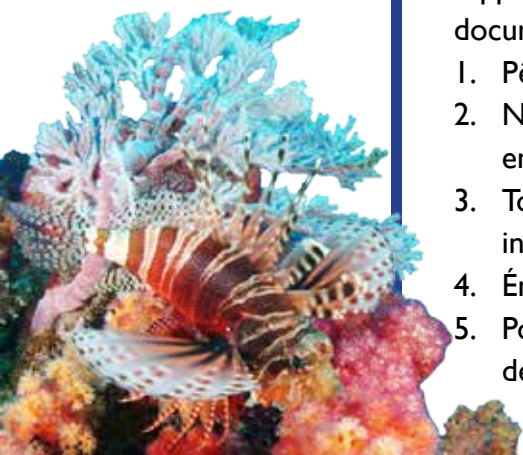
S.E. Ambassadeur Yosefa Sacko
Commissaire au Développement
rural et à l'Agriculture

L'élaboration de la Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique s'inscrit dans le prolongement de la Conférence sur l'économie bleue durable, tenue à Nairobi au Kenya, en 2018. Les dirigeants africains réunis à cette conférence ont demandé instamment à l'Union africaine de travailler avec les parties prenantes concernées à l'élaboration d'une stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique, qui sous-tendra le développement durable et l'utilisation viable des ressources aquatiques en Afrique. La Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique a été approuvée par le Comité technique spécialisé sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement à sa 3ème session, tenue en octobre 2019.

L'Union africaine a défini le développement de l'économie bleue / des océans comme un objectif prioritaire pour la réalisation de l'aspiration « Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » dans le cadre de son Agenda 2063. En conséquence, le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), un bureau technique qui relève du Département de l'Économie rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine, s'est vu confier la responsabilité spécifique de soutenir l'élaboration de la Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique.

La Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique est consolidée sur base des cinq rapports techniques des domaines thématiques repris ci-dessous, annexés à ce document stratégique :

1. Pêche, aquaculture, conservation et écosystèmes aquatiques durables ;
2. Navigation / transports maritimes, commerce, ports, sécurité maritime, sûreté en mer et application des réglementations ;
3. Tourisme côtier et maritime, changement climatique, résilience, environnement, infrastructures ;
4. Énergie durable, ressources minérales et industries innovantes ;
5. Politiques, institutions et gouvernance, emploi, création d'emplois et éradication de la pauvreté, financements innovants.



Vision

La stratégie de l'EB est une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance de l'Afrique.

But de la stratégie africaine d'EB

L'objectif de la stratégie BE est de guider le développement d'une économie bleue inclusive et durable qui contribue de manière significative à la transformation et à la croissance du continent, en faisant progresser les connaissances sur les biotechnologies marines et aquatiques, la durabilité environnementale, la croissance d'un secteur des transports maritime panafricain, le développement du transport maritime, fluvial et lacustre et de la pêche; et l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et autres en haute mer.



La Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique décrit les principaux facteurs de changement qui façonnent le développement de l'économie bleue en Afrique, les défis stratégiques et techniques qui se posent au développement de l'économie bleue, ainsi que les domaines d'intervention prioritaires pour le développement durable de l'économie bleue en Afrique.



Le processus de formulation de cette stratégie a fait appel à des études et recherches documentaires sur les domaines thématiques, et à des visites sur le terrain par les consultants pour recueillir les enseignements et les pratiques optimales sur les questions liées au développement de l'économie bleue dans 13 États membres de l'UA [(Djibouti, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc, Namibie, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie (y compris Zanzibar), et Togo)]. Les consultants ont élaboré des projets de rapports sur les domaines thématiques sur base des résultats des recherches documentaires et des missions sur le terrain. Afin d'assurer une approche inclusive dans le processus de formulation, un atelier de concertation des parties prenantes réunissant 125 délégués a été organisé, les 30 et 31 août 2019 dans les locaux de l'UA-BIRA à Nairobi (Kenya), dans l'objectif d'examiner de manière critique les domaines thématiques et y apporter des améliorations le cas échéant. Les parties prenantes ont apporté de précieuses contributions à l'achèvement de ces cinq rapports thématiques.

La Stratégie a pour objectif de soutenir et d'orienter les États membres et les institutions régionales de l'Union africaine en vue d'une formulation cohérente de leurs stratégies nationales et régionales en matière d'économie bleue qui pourront stimuler la transformation et la croissance socio-économiques.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique et les annexes associées sur les sites Internet de la CUA et de l'UA-BIRA. www.au.int ; www.au-ibar.org.



African Union - Inter-African Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 3078600100 Nairobi, Kenya.
Tel: +254 (20) 3674 000 Fax: +254 (20) 3674 341 / 3674 342
Email: ibar.office@au-ibar.org Website: www.au-ibar.org



Kingdom of Norway



EUROPEAN UNION